

Alarme de porte/fenêtre

Code : 000754318



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.



Le décret relatif aux batteries usagées impose au consommateur de déposer toutes les piles et tous les accumulateurs usés dans un centre de collecte adapté (ordonnance relative à la collecte et le traitement des piles usagées). Il est recommandé de ne pas les jeter aux ordures ménagères !



Les piles ou accumulateurs contenant des substances nocives sont marqués par le symbole indiqué ci-contre signalant l'interdiction de les jeter aux ordures ménagères.

Les désignations pour le métal lourd sont les suivantes : **Cd** = cadmium, **Hg** = mercure, **Pb** = plomb. Vous pouvez déposer gratuitement vos piles ou accumulateurs usagés dans les centres de collecte de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles ou d'accumulateurs ! Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement !

Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France. Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.

Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE. XXX/08-13/JV

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

Conservez cette notice pour tout report ultérieur !

Indications pour l'entretien

Nettoyez le boîtier uniquement à l'aide d'un chiffon sec.

Retirez les piles de l'appareil si vous ne l'utilisez pas durant une période prolongée.

Caractéristiques techniques

Consommation :	env. 45 mA max.
Tension de service :	4,5 V/DC
Piles :	3 x AAA alcalines
Niveau sonore de l'alarme :	env. 90 dB (A) / 0,30 m
Dimensions :	54 x 105 x 25 mm / 12 x 38 x 13,5 mm
Poids :	env. 60 g / env. 10 g

Garantie

La garantie légale s'applique. Les prestations de la garantie s'étendent sur la correction de tous les défauts de fabrication et de matériaux au moment de l'achat, elles ne s'appliquent pas sur les dommages liés au transport, les défauts générés par une manipulation inappropriée, une surcharge mécanique, les influences de la chaleur ou de l'humidité, une fuite des piles, une mauvaise tension d'alimentation, ou sur les frais de transport.

Conservez soigneusement le justificatif d'achat.

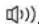
Clause de non-responsabilité

Nous déclinons toute responsabilité quant aux dommages causés par un non-respect du présent mode d'emploi, ainsi qu'à leurs conséquences

Activer/désactiver toutes les fonctions d'alarme

Activer l'alarme immédiate

Fermez la porte/la fenêtre.


Mettez le commutateur de fonction sur la position .

Positionnez le mécanisme de coupure sur AN (ON) à l'aide de l'interrupteur à clé. La diode lumineuse émet une lumière verte un court instant.

L'alarme est désormais immédiatement déclenchée en cas d'ouverture de la porte/de la fenêtre: l'alarme émet une tonalité durant 90 secondes max. (durant ce laps de temps, la tonalité de l'alarme peut être uniquement désactivée par l'interrupteur à clé). Après l'alarme, la LED émet un clignotement vert. Une fois que la porte/la fenêtre est refermée, la fonction d'alarme est à nouveau activée, bien que la LED continue de clignoter en vert (cet indicateur d'alarme peut uniquement être réinitialisé avec l'interrupteur à clé).

Activer l'alarme à retardement

Fermez la porte.

Mettez le commutateur de fonction sur la position .

Positionnez le mécanisme de coupure sur AN (ON) à l'aide de l'interrupteur à clé. La LED émet une lumière verte durant env. 14 secondes. Durant ce laps de temps, vous pouvez rouvrir la porte et quitter la pièce sans déclencher l'alarme.

Dès que la LED s'éteint, la fonction d'alarme est activée.

Désormais, si la porte s'ouvre, la LED émet une lumière rouge, et la tonalité de l'alarme n'est émise qu'après env. 10 secondes. Durant ce laps de temps, vous pouvez pénétrer dans la pièce et désactiver l'alarme à l'aide de l'interrupteur à clé (mécanisme de coupure sur AUS).

Désactiver les fonctions d'alarme

Positionnez le mécanisme de coupure sur AUS (OFF) à l'aide de l'interrupteur à clé. La fonction d'alarme est désactivée.

Changer de fonction d'alarme

Pour changer la fonction d'alarme, positionnez dans un premier temps le mécanisme de coupure sur AUS (OFF) à l'aide de l'interrupteur à clé, puis modifiez la fonction d'alarme à l'aide du commutateur de fonction, et positionnez enfin le mécanisme de coupure sur AN (ON).

Aperçu des indicateurs lumineux

Vert fixe (env. 14 secondes) : durée restante jusqu'à l'activation de la fonction d'alarme dans le cas d'une alarme à retardement.

Rouge fixe (env. 10 secondes) : durée restante jusqu'au déclenchement de l'alarme dans le cas d'une alarme à retardement.

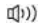
Vert clignotant : l'alarme a été déclenchée ; positionnez le mécanisme de coupure sur AUS (OFF) pour réinitialiser.


Domaine d'utilisation

TFA 100 est un système de surveillance acoustique pour portes et fenêtres.

L'émetteur d'alarme alimenté par piles est à fixer à la porte/à la fenêtre à l'aide de vis ou de bandes adhésives, avec l'aimant sur le bord. Si le contact magnétique est interrompu par une ouverture de porte/de fenêtre non autorisée, une tonalité d'alarme puissante (env. 90 dB) retentit durant 90 secondes environ.

2 fonctions d'alarme sont à disposition :

 Alarme immédiate (en cas de présence) ou

 Alarme à retardement (en cas d'absence). Dans le cas d'une alarme à retardement, il y a toujours un intervalle de temps de 12 secondes env. par rapport au moment d'entrée/de sortie de la pièce.

L'émetteur d'alarme est activé/désactivé par un interrupteur à clé.

Contenu de la livraison

Émetteur d'alarme

Aimant

2 interrupteurs à clé

Matériel de fixation

Piles (3 x LR03 / AAA)

Mode d'emploi



Consignes de sécurité

TFA 100 est exclusivement conçu pour une utilisation dans des pièces fermées : n'installez pas l'appareil en extérieur/sous des intempéries.

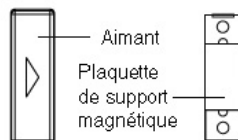
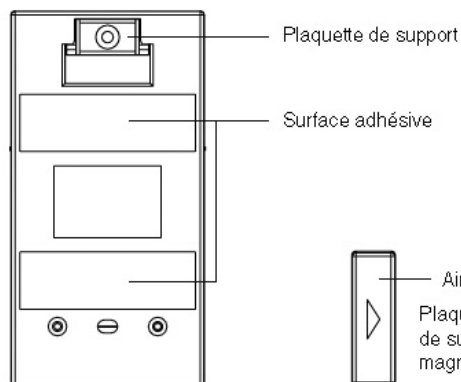
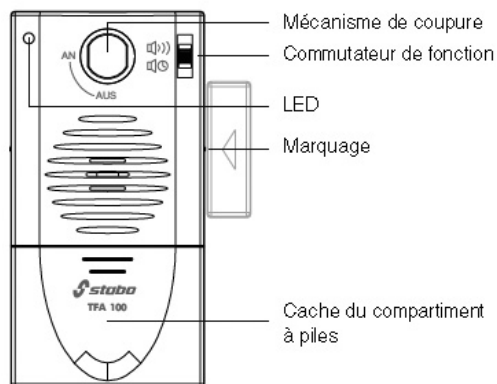
Protégez l'appareil de l'humidité, de la chaleur et de tout choc violent.

L'appareil ne doit pas être modifié ou transformé.

Hors de portée des enfants : veillez à ce que les enfants ne jouent pas avec l'appareil ou ses composants (risque d'ingestion).

Ne restez pas seul ou avec d'autres personnes trop longtemps en présence de la tonalité d'alarme (risque de problèmes auditifs).

Attention : le déclenchement de l'alarme peut provoquer un choc émotif/une crise de panique chez les jeunes enfants, les personnes déficientes ou les animaux



Montage

TFA 100 est conçu pour les portes/fenêtres avec butée à droite ou à gauche.

Pour la fixation, utilisez les vis ou les bandes adhésives fournies en fonction du matériau de la surface. Dans un premier temps, fixez l'émetteur d'alarme et l'aimant de manière provisoire et testez le bon fonctionnement du TFA 100 sur le lieu prévu avant tout montage définitif.

Remarque importante : La flèche située sur l'aimant doit indiquer directement le marquage sur le côté du boîtier de l'alarme. Veuillez faire en sorte que la distance entre les deux soit la plus faible possible (15 mm max., 10 mm max. sur une surface métallique). Si la différence de hauteur entre l'émetteur d'alarme et l'aimant s'avère être trop élevée, veuillez utiliser une entretoise adaptée le cas échéant.

Fixez l'émetteur d'alarme (environ à la hauteur des yeux) sur la porte/le bord de la fenêtre, le plus près possible de l'arête. Fixez l'aimant (avec porte/fenêtre fermée) verticalement sur le bord à la hauteur correspondante.

Utilisation des vis (bois) : Tirez la plaquette de support vers le bas et fixez la (gabarit de perçage fourni) avec la vis à tête fraisée. Encliquetez le boîtier sur la plaquette de support et fixez le avec une deuxième vis (trou de perçage dans le compartiment à piles). Retirez ensuite la plaquette de support du boîtier magnétique avec précaution et fixez la à l'aide des deux vis restantes. Positionnez le boîtier sur la plaquette de support désormais vissée.

Utilisation des bandes adhésives (verre, plastique, aluminium) : La surface de fixation doit être propre, non grasseuse, et sèche. Retirez le film de protection et pressez fermement les bandes adhésives sur l'émetteur d'alarme/l'aimant avant de fixer l'appareil/l'aimant sur le lieu de montage.

Mise en service

Insertion des piles

Positionnez le mécanisme de coupure sur AUS (OFF) à l'aide de l'interrupteur à clé.

Faites pression sur la partie supérieur du cache du compartiment à piles et tirez le vers le bas.

Insérez les trois piles 1,5 V (LR03 AAA) en respectant le marquage +/-.

Refermez le compartiment à piles.

N'utilisez que des piles alcalines de haute qualité. Contrôlez régulièrement le bon fonctionnement de l'émetteur d'alarme et remplacez les piles tous les 12 mois au plus tard. Remplacez toujours toutes les piles en même temps.